

FUTUR PRO

PROJET PILOTE - VD

DESCRIPTIF DE PROJET POUR LES ÉCOLES

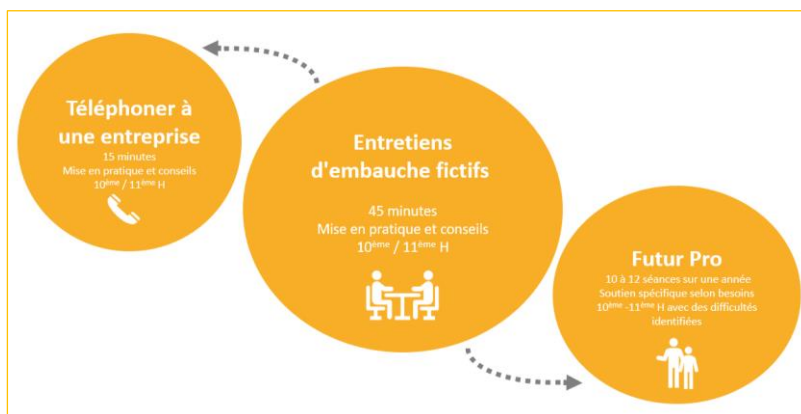
De quoi s'agit-il ?

Le projet *Futur Pro* propose un soutien aux élèves dans les démarches de la transition vers la formation professionnelle à travers la recherche de stages, la finalisation du dossier de candidature et le renforcement des compétences professionnelles.

Les jeunes seront soutenus par des personnes bénévoles issues du milieu professionnel, du recrutement et/ou de la formation, recrutées, formées et encadrées par Pro Juventute. Les élèves inscrit·e·s peuvent bénéficier du projet sur une durée d'un an à raison d'une rencontre par mois.

Le lancement du projet ainsi que du soutien d'élèves au sein de l'établissement scolaire aura lieu à partir de mars de la 10^H jusqu'en mars de l'année suivante de la 11^H des élèves.

Le projet Futur Pro complète le programme des *Entretiens fictifs* et son module complémentaire *Téléphoner à une entreprise* proposé par la Fondation Pro Juventute.



Pour quel public cible ?

Le projet *Futur Pro* s'adresse aux élèves de 10^e à la 11^e années qui rencontrent des difficultés à se motiver, à construire et concrétiser leur projet de formation professionnelle.

- Jeunes de 10 à 11H scolarisés
- Jeunes volontaires à participer au projet
- Jeunes en manque de ressources personnelles (motivation, discipline, etc.)
- Jeunes nécessitant un soutien externe en vue de la réalisation du projet professionnel
- Jeunes ayant un projet réaliste et réalisable
- Jeunes n'ayant pas un soutien suffisant autour d'eux (parents, proches, réseau) pour mener à bien les démarches pour trouver une formation professionnelle
- Jeunes qui ne participent pas à un autre projet d'insertion professionnelle

Ce projet est réservé à quelques élèves (max. 10 par établissement scolaire) à la recherche d'une place d'apprentissage qui participeront aux Entretiens fictifs.



En quoi consiste l'accompagnement ?

Les accompagnant·e·s offrent un soutien personnalisé, adapté aux besoins de l'élève et s'articule autour des 3 axes de travail :

1. **Développement d'une feuille de route professionnelle de l'élève**
2. **Élaboration d'un dossier de candidature complet et prêt à l'envoi**
3. **Entraînement et application des démarches de postulation**

Concrètement, il s'agit par exemple :

- Définir ensemble les différentes étapes pour concrétiser le choix professionnel
- D'aider le jeune à préparer des documents tels que sa lettre de motivation, son curriculum vitae, etc.
- Suivre les démarches de postulation
- Faire émerger les motivations profondes du jeune pour une formation choisie au travers diverses activités afin de pouvoir les exprimer clairement ;
- Recherche active de stages et accompagner la recherche pour trouver les entreprises susceptibles d'accueillir des apprenti.e.s ;
- Etc.

Comment se déroule le soutien ?

- Le Projet Futur Pro dure une année à raison de 10 à 12 rencontres d'une durée de 2 périodes en présentiel.
- Les élèves débutent le projet Futur Pro en 10H et terminent en 11H.
- Le suivi régulier sera également effectué à distance par le canal de communication qui convenu entre l'accompagnant et l'élève
- Les rencontres se feront dans l'établissement scolaire et principalement pendant les périodes scolaires. Ce dernier sera dispensé exceptionnellement des leçons scolaires pour pouvoir participer au suivi Futur Pro.

Qui sont les accompagnant·e·s ?

Les jeunes seront soutenus par des personnes bénévoles issues du milieu du recrutement et/ou de la formation. Les bénévoles s'engagent à mettre leurs compétences et leurs connaissances du monde du travail à disposition des élèves pour les soutenir dans leurs démarches. Leur recrutement, leur formation et leur encadrement est assuré par Pro Juventute. Les critères de sélection des bénévoles sont les suivants :

- Connaissances du système scolaire et du tissu économique local
- Connaissances suffisantes du recrutement, de la formation d'apprenti·e·s ou de l'insertion professionnelle
- Très bonne connaissance de la langue française
- Intérêt pour la jeunesse
- Casier judiciaire vierge

⇒ Les bénévoles respectent le code de conduite de Pro Juventute



LES ÉLÉMENTS-CLÉS

- Le soutien s'insère dans l'accompagnement global de l'élève en collaboration avec l'établissement scolaire et le service de l'orientation professionnelle vaudois
- Les enseignants identifient et proposent les élèves disposés à bénéficier du soutien selon les critères d'admission
- Une charte d'engagement est signée par les élèves et les accompagnant.e.s
- L'accompagnement s'effectue avec 10 à 12 rencontres sur une période de 12 mois
- Les objectifs sont définis ensemble au début du projet
- Des étapes de travail sont définies et validées entre chaque séance
- Le projet est proposé gratuitement aux écoles et aux élèves
- Le projet pilote est proposé en accord avec les services cantonaux vaudois de l'enseignement et de l'orientation professionnelle

- ✓ **Les jeunes sont encouragés à être acteurs de leur vie**
- ✓ **Soutien basé sur le respect, la bienveillance et la confiance**

LE PROJET VOUS INTÉRESSE ?

Si ce nouveau projet pilote vous intéresse, vous pouvez nous contacter sur l'adresse futur-pro@projuventute.ch afin que nous puissions convenir un échange téléphonique.

Le nombre d'élèves ainsi que d'écoles pour lesquels nous pourrions organiser ce projet cette année est limité.

Marilou Giostra

Responsable de projet Futur Pro

Fondation Pro Juventute

✉ Futur-pro@projuventute.ch

☎ 076 312 13 29

Ce projet est établi par Pro Juventute avec le soutien des services cantonaux vaudois de l'enseignement obligatoire et de l'orientation professionnelle.

